

Il y aurait de moins en moins de fictions à la télévision

Étude La majorité des œuvres de fiction non européennes provient des Etats-Unis.

L'Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA) publie une nouvelle étude sur la diffusion des programmes de fiction en Europe^(*). Les données, commandées à la société Rovi et étalées sur sept ans (2006-2013) concernent 17 pays européens (dont la Belgique) ainsi que 140 chaînes publiques, privées, généralistes et thématiques. Elles révèlent, en général, que l'importance de la fiction s'est légèrement "érosée".

La place réservée à la fiction demeure toutefois importante, notamment sur les chaînes consacrées au cinéma (91,7%), aux enfants (80,4%) et au divertissement (53,6%). En ce qui concerne les généralistes, l'importance de la fiction est plus élevée pour les chaînes privées que pour les publiques. Les chaînes culturelles ou éducatives, enfin, consacrent moins de temps d'antenne à la fiction mais diffusent plus de courts-métrages.

Originaire d'Europe ou des Etats-Unis ?

L'analyse de l'origine des program-

mes révèle également de fortes disparités en fonction du type de chaîne et selon le pays de réception. Seules deux catégories de chaînes programment plus de 50% de fiction européenne: les chaînes culturelles et éducatives (78,3%) ainsi que les généralistes publiques (57,6% en 2013). Toutes les autres catégories proposent, dans leur ensemble, une programmation inférieure à 50%. Sans surprise, la principale origine des œuvres de fiction non européennes, toutes catégories confondues, est les Etats-Unis.

Seules les chaînes publiques, culturelles et éducatives proposent plus de 50% d'œuvres de fiction européennes.

Contrastes régionaux

Le Luxembourg constitue un cas particulier dans la mesure où la chaîne RTL Télé Lëtzebuerg ne diffuse plus que des séries nationales depuis 2011. En 2013, elle atteignait dès lors une proportion d'œuvres européennes de 60,7%. Excepté cette singularité, la France est le pays où la proportion de fictions européennes est la plus élevée (60,6% en 2013).

"La Pologne et le Portugal obtiennent également un pourcentage remarquable", note l'OEA, alors que cinq autres territoires obtiennent un pourcentage supérieur à 40%: la Finlande, la Suisse, les Pays-Bas, l'Irlande et... "la Communauté française de Belgique".

L'Observatoire note également une

exception: celle des chaînes "délocalisées" (à l'image du groupe RTL, dont le siège se situe au Luxembourg, mais dont les trois chaînes visent les téléspectateurs belges francophones). "Ces chaînes délocalisées ont une programmation de fiction européenne nettement inférieure aux chaînes établies dans les pays ciblés avec lesquelles elles entrent en concurrence", poursuit l'Observatoire.

Méthodologie

Si elle ne manque pas d'intérêt, cette analyse demeure toutefois limitée par des critères techniques (le service de Rovi ne couvre pas l'ensemble des Etats membres de l'Observatoire) et budgétaires (l'Observatoire n'est pas en mesure d'acheter des données sur l'ensemble des chaînes pour lesquelles Rovi fournit une analyse statistique).

Cette étude doit donc être examinée avec prudence dans la mesure où toutes les chaînes ne sont pas prises en compte. En Belgique, dans la partie francophone par exemple, seules La une, La deux, RTL-TVI, Club RTL et Be1 ont été considérées. Il est par conséquent impossible de réaliser un comparatif fiable entre les principaux groupes de médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

AuM

→ (*) Par fiction, l'Observatoire entend les films produits pour la télévision, les séries et feuilletons, l'animation, les films de cinéma longs-métrages et les films courts-métrages.